143 | MAI 2017

TRAIT D'UNION

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-GENIS-POUILLY

UN JOUR... AU RESTAURANT SCOLAIRE

SOMMAIRE

DOSSIER 3
Un jour… au restaurant scolaire

ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-GENIS 6

ACTUALITÉS 8
Abonnez-vous à la page Facebook de la ville !
La carte d'identité à portée de clic !
Gestion des déchets : nouveau site Internet
Les élections législatives
Les premiers « Warriors Games » du Pays de Gex

FLASH SUR 10
Présentation de la saison 2017/2018

VIVRE ENSEMBLE 11
Organisez votre fête des voisins !
La fin du mandat approche pour le Conseil Municipal Jeunes 2015-2017
1000 accompagnements de migrants par la Cimade du Pays de Gex
L'association d'Entraide du Pays de Gex recherche des bénévoles pour renforcer son équipe « meubles »

DÉMOCRATIE LOCALE 12
Expression des listes du conseil municipal
Intercommunalité
Conseil municipal du 4 avril 2017

CULTURE 14
Théâtre du Bordeau
Médiathèque

CE MOIS-CI À SAINT-GENIS 16
Programme de la Fête de l'Oiseau

NUMÉROS UTILES

SAMU : 15
Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie de Thoiry : 04 50 42 12 01
Gendarmerie Nationale : 17
Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11
Samu social : 115
Enfance maltraitée : 119
Pharmacie de garde : 3237
Médecin de garde : 15

LE TRAIT D'UNION est édité par la Ville de Saint-Genis-Pouilly / **Directeur de publication :** Hubert Bertrand / **Rédaction :** Service communication / **Crédit photo :** Mairie de Saint-Genis-Pouilly, Louis Ecuvillon, Librairie les Arts Frontières, les Chevaliers de l'Oiseau, Félix Ledru / **Mise en page :** Un point c'est tout **Impression :** Imprimerie Est'Imprim / **Tirage :** 6400 Ex. / N°ISSN : 1268-4554 / **Dépôt légal :** 2e trimestre 2017

ÉDITO

Saint-Genis-Pouilly transforme son centre-ville

2017 marque une accélération générale dans la réalisation des nombreux projets sur l'ensemble de la commune. Parmi eux, le projet du centre-ville, pour lequel d'importants moyens et dispositifs ont été mis en place afin d'améliorer jour après jour le quotidien des habitants.

Des travaux de requalification et d'aménagement du centre-ville vont être lancés à partir du 3 juillet jusqu'au printemps 2018 afin de favoriser les mobilités douces avec notamment la déambulation piétonne mais aussi d'améliorer l'attractivité commerciale et l'image du quartier. Les mois à venir vont donc marquer un tournant dans le renouveau de l'image du cœur de la ville.

Le parti pris est de déployer une zone 30 km heure maximum dans tout le centre. Le programme des travaux prévoit de réduire la chaussée visant à obtenir des trottoirs généreux et de limiter la vitesse des véhicules. La chaussée sera entièrement modifiée avec notamment un revêtement plus qualitatif. L'installation d'un nouvel éclairage, de nouvelles végétations et de mobiliers urbains apporteront plus de confort pour les passants.

Une attention toute particulière sera également apportée à la place de la Fontaine, pour marquer d'avantage cette centralité et ce lieu de vie. Il convient également de préserver au maximum le nombre de places de stationnement existants, nécessaires à l'activité commerciale, et augmenter les arrêts minutes.

Dans le centre-ville comme dans tous les quartiers, Saint-Genis-Pouilly se transforme pour vous. Espaces et équipements publics, logements, commerces, transports… chacun de ces secteurs participent au projet d'amélioration du cadre de vie et tout doit être pensé de manière globale pour permettre de mieux répondre à vos besoins et à vos attentes.

Des hauts et des bas

Le printemps est un moment généralement heureux parmi les saisons et cela provoque des poussées subites de sève. Ainsi notre commune est en émoi au vu de ce que disent deux propriétaires de terrain qui résistent à la demande de la commune qui veut réaliser des terrains de sports et de détente dans le secteur « Sous les Vignes ». Il faut constater que des gros moyens plus ou moins objectifs abreuvent la population. D'ailleurs cette inondation d'arguments contestables n'abuse que les personnes non averties. Pour beaucoup, au vu d'information réelle, la démarche de la commune est comprise, pour les autres, qui se sont laissées abuser, de bonne foi, nous souhaitons simplement dire que les élus, quant à eux, ne cherchent pas un enrichissement personnel. C'est donc dans la sérénité que nous avançons dans ce dossier dans le seul objectif de répondre à la demande des sportifs et des familles.

Hubert BERTRAND,
Maire de Saint-Genis-Pouilly

UN JOUR… AU RESTAURANT SCOLAIRE

CHAQUE JOUR LE RESTAURANT SCOLAIRE PRÉPARE PLUS DE 800 REPAS POUR LES ENFANTS DES 4 ÉCOLES DE LA VILLE, JURA, LION, PREGNIN ET BOBY LAPOINTE. UNE MISSION QUI NÉCESSITE UNE ORGANISATION SANS FAILLE. ENTREZ DANS LES COULISSES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE.

Que mange-t-on à la cantine ?

L'objectif de la Ville :
leur proposer un repas équilibré
et savoureux.

Des plats « faits maison »

La Ville a toujours fait le choix de gérer entièrement la production des repas qui sont servis aux enfants. Il ne s'agit pas de faire réchauffer des plats livrés dans des barquettes! À Saint-Genis, pour chacune des 4 cuisines satellites réparties dans les écoles, on reçoit les denrées, on épluche et on découpe les crudités, on cuisine, on mijote la viande et les légumes et on prend le soin d'assaisonner les différents plats. À la fin de la matinée, tout est livré dans les cuisines satellites. Ce travail en « liaison chaude » est remarquable : élaborés le matin même dans la cuisine centrale de Boby Lapointe, les aliments gardent toutes leurs saveurs et leurs qualités nutritionnelles.

Pour de bonnes habitudes alimentaires

La restauration scolaire est un service municipal qui doit permettre à tous les jeunes de manger un repas équilibré. Il s'agit d'un lieu privilégié dans la transmission des habitudes alimentaires, avec des repas souvent plus diversifiés que ceux servis à la maison. Le déjeuner est également un moment éducatif qui participe à l'éveil culinaire et le personnel de la restauration joue un rôle fondamental auprès des enfants à cet égard. Avec le menu des cantines affiché devant l'école et disponible sur le site de la Ville (rubrique en 1 clic), les parents peuvent adapter le repas du soir.

Environ 800 repas sont préparés dans la cuisine centrale chaque jour soit 95 526 repas par an servis dans nos 4 écoles + secteur enfance et secteur jeunesse pendant les vacances scolaires.

Des repas bio et locaux

La Ville favorise le recours à des produits alimentaires locaux et de saison pour la composition des menus, avec des produits issus de l'agriculture biologique. Les pâtes, le riz, la semoule et le lait proposés aux enfants sont issus de l'agriculture biologique sur toute l'année scolaire. 100% du pain servi chaque jour aux enfants provient d'une boulangerie locale.
Actuellement, un menu bio est donné chaque semaine aux enfants.
Saint-Genis-Pouilly vise 50% de produits issus de l'agriculture biologique d'ici l'année prochaine en privilégiant le plus possible les légumes frais et locaux.
Un menu végétarien est servi aux enfants tous les 20 repas. Et l'ensemble des aliments proposés, notamment les fruits et les légumes respectent, dans la mesure du possible, le rythme des saisons.
La salade de tomate fait partie des plats préférés des enfants, c'est pourquoi la ville les propose tout au long de l'année.
Tous les mois, il faut concevoir de nouveaux menus et penser à de nouvelles recettes. Il n'est pas question de présenter deux fois le même plat aux enfants.
L'élaboration des menus est assez complexe ! Elle répond à des contraintes réglementaires importantes, toujours dans un souci d'équilibre alimentaire. La législation dont le Programme National Nutrition Santé (PNNS) impose, par exemple, d'introduire au minimum 10 fois des crudités en entrée chaque mois, au minimum 10 fois des féculents et au maximum, 4 produits frits.
L'objectif est aussi de participer à leur éducation alimentaire, en leur faisant découvrir de nouvelles saveurs : quinoa, blettes, céleri, fenouil, polenta, ... comme tout est fait maison ou presque, cela passe plutôt bien auprès des enfants. Nos plats ont du goût, ils donnent envie de manger.

Les menus de la restauration scolaire
sont disponibles sur : www.saint-genis-pouilly.fr

Dans les coulisses de la restauration scolaire

Comment sont élaborés les repas ? De la livraison des produits alimentaires à l'assiette de nos enfants découvrez les grandes étapes de la préparation des repas.

1/ La conception des menus
Les menus sont élaborés plus d'un mois à l'avance. Il s'agit d'un travail complexe : il faut assurer l'équilibre alimentaire, favoriser les produits de saison tout en respectant la législation qui impose un quota pour chaque type d'aliments proposés aux enfants.

2/ Le passage des commandes aux fournisseurs
Béatrice Rodier, chef de cuisine, est chargée de passer les commandes de nourriture auprès des fournisseurs. Toute la difficulté de l'exercice consiste à ajuster la quantité de produits nécessaires en fonction du nombre d'élèves présents et ce, afin de limiter au maximum le gaspillage. Le respect des grammages ou des portions à servir est également pris en compte lors des commandes afin de respecter au mieux l'équilibre nutritionnel de l'enfant selon le Programme National Nutrition Santé (PNNS)

3/ Livraison des produits
Le magasinier, Raoùl Corrales, assure la réception, le stockage et la température des aliments.
Les produits alimentaires sont livrés « bruts » dans la cuisine centrale tous les jours. La Ville travaille avec divers fournisseurs retenus lors du dernier appel d'offre, selon les aliments souhaités. Les produits sont stockés soit dans des chambres froides à une température qui ne doit pas excéder 3 degrés, soit dans un économat à température ambiante, soit dans une murisserie à température ambiante pour stocker les fruits et légumes soit dans la chambre négative à -18 degrés.

4/ Transformation dans les cuisines
Les 4 cuisiniers se mettent au travail dès 6h00. Ils préparent les repas qui vont être consommés le jour même, composés essentiellement de produits frais.
Par exemple, à l'école du Jura, cela représente en moyenne 225 couverts par jour.

5/ C'est prêt !
Dès la sortie du four, les repas sont acheminés vers les cuisines satellites, en liaison chaude.

Interview

Béatrice Rodier, chef cuisinière
« L'élaboration des menus est assez complexe ! Tous les mois, il faut concevoir de nouveaux menus et penser à de nouvelles recettes. Je suis le tableau du plan alimentaire sur 4 semaines, toujours dans un souci d'équilibre alimentaire. Je travaille beaucoup au grammage afin d'éviter le gaspillage, chaque école a ses quantités pour les repas. Notre objectif est aussi de participer à leur éveil culinaire, en leur faisant découvrir de nouvelles saveurs comme le navet ou la patate douce ... comme tout est cuisiné maison et bien agrémenté, cela passe plutôt bien auprès des enfants. »

Qu'est-ce qu'on apprend le midi ?

Le temps du repas constitue un moment privilégié de découverte et de plaisir.
De 11h45 à 13h45, la Ville propose également des activités de loisirs et de détente pour faire le plein d'énergie avant de retourner en classe. Les enfants sont libres de choisir ou non une activité.
Cette année, une étudiante en Bachelor diététique est venue proposer aux enfants des animations sur la nutrition.
La pause du déjeuner doit aussi être considérée comme un moment éducatif où l'enfant apprend la vie en collectivité, le respect de l'autre et l'autonomie. Les plus petits apprennent à couper leurs aliments, à se servir et à attendre leur tour, les règles de politesse mais aussi une organisation différente de celle qu'ils connaissent à la maison. La ville souhaite faire intervenir de nouveau une diététicienne auprès des enfants pour les sensibiliser à adopter une alimentation saine et équilibrée par le biais d'activités ludiques.

Des tarifs plus justes pour tous

La restauration scolaire est un service municipal qui favorise l'accès à la cantine pour tous.

Les tarifs appliqués doivent permettre à tous les enfants de manger un repas équilibré au déjeuner.
Ainsi, aucune famille ne paie le coût réel de la prestation.
Etablis selon les revenus, les tarifs de la restauration scolaire s'échelonnent, en 2017, de 2,24€ à 7,63€ pour les inscriptions en abonnement et de 2,29€ à 9,11€ pour les occasionnels pour un repas et l'encadrement. Le coût réel d'un repas est d'environ 11,40€.
Ces tarifs répartis sur dix niveaux garantissent un accès différencié, dans un objectif de justice sociale. Même pour les familles les plus aisées, la Ville prend à sa charge une partie du coût du repas des enfants.

Informations aux familles

Le service de la restauration scolaire est en lien avec le pôle enfance/jeunesse de la ville, ce qui permet de favoriser les échanges entre les différents services municipaux, de garantir une cohérence dans l'organisation des différents temps entre la pause méridienne et le périscolaire qui rythment la journée des enfants.
Depuis une dizaine d'années, deux représentants de parents d'élèves de chaque école sont invités à venir partager un repas dans le restaurant scolaire de leur école afin d'en voir le fonctionnement. En parallèle, une visite de la cuisine centrale à Boby Lapointe a été organisée cette année pour un parent par école. Devant le succès rencontré, nous reconduirons cette initiative les années à venir.
La mise en place du portail famille, hébergé sur le site Internet de la ville, sert d'interlocuteur aux familles lors de l'inscription aux activités municipales : secteur enfance, jeunesse et restauration scolaire. Il permet d'avoir accès à des informations générales et surtout, grâce à un numéro d'accès individuel sécurisé (code d'accès et mot de passe fournis par les services) d'intervenir sur « son » compte, par exemple pour signaler un changement de situation, une absence et bientôt pour régler en ligne.

Syria, Julie, Lison, Mya et Mayssa, élèves de CM1
« La cantine c'est bien, c'est bon et c'est varié ! »

L'amicale des donneurs de sang va fêter ses quarante-deux ans !

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles s'est réunie pour son assemblée générale le 21 mars à la salle Boby Lapointe. Après la partie statutaire, quatre distinctions du mérite du sang au grade de Chevalier ont été remises par Christian Vovilier, Vice-président de l'Union Départementale de l'Ain. Cet honneur est réservé aux personnes qui œuvrent pour le don du sang depuis de longues années. C'est le cas de Clarisse Bron, Paulette Clair, Colette Falenta et Odile Meyer, bénévoles depuis plus de 40 ans. Merci à elles pour leur implication dans le don du sang, pour leur dévouement pour la défense de la cause du sang bénévole.

Retour sur le Festival de Bande-Dessinée « Les Bulles s'éclatent ! »

Une dizaine d'auteurs étaient présents lors du Festival de Bande-Dessinée le 24 et 25 mars derniers. En parallèle, deux expositions se sont déroulées sur les deux étages de la salle Jean Monnet avec les aventures du capitaine Grant adaptées de Jules VERNE d'Alexis Nesme, invité d'honneur du festival, complétées par les planches de Fabien Rypert, auteur de «Boogy & Rana» et Sylvain BAUDURET, ainsi que d'autres artistes reconnus. Rendez-vous l'année prochaine pour trois jours d'animations.

« GOUPIL » le spectacle musical et gestuel apprécié des écoliers

Le 28 mars, 400 élèves des écoles Le lion, Le Jura, Boby Lapointe et de Thoiry se sont rendus au théâtre pour y savourer un spectacle musical et gestuel du célèbre roman de Renart « GOUPIL ». Interprété par les compagnons de Pierre Menart, le conteur entouré de 2 comédiennes-mimes et d'un musicien-bruiteur, a retracé les aventures du rusé Renard, jamais à court d'idée pour ridiculiser le loup affamé Ysengrin. Ce jeune public a beaucoup apprécié ce moment de divertissement grâce aux mimes et bruitages. Au terme du récit, la compagnie a invité les enfants à poursuivre de façon ludique ce moment de partage, en leur apprenant une courte chanson, chantée et signée, extraite du spectacle.

Sous les vignes : 3 réunions publiques très attendues des habitants

Les Saint-Genésiens ont répondu présents aux trois réunions publiques consacrées au projet Sous les vignes les 28, 29 et 30 mars derniers. Aménagé en cœur de ville, le projet prévoit d'établir un terrain de football, de rugby, d'athlétisme, des agrès de musculation et de fitness, un city-stade, un club-houses, une aire de jeux de 3 000 m², un parcours santé et des cheminements piétons. Le Maire, entouré de ses élus, a répondu aux nombreuses questions et inquiétudes des habitants en dissipant les malentendus. Réfractaires et partisans, dont les responsables des clubs sportifs de la ville, ont ensuite débattu tour à tour sur ces futurs équipements de sports et de loisirs. Une enquête publique a été menée du 3 au 21 avril 2017. Les résultats seront annoncés prochainement.

Championnat des collèges au gymnase du Lion

Mercredi 5 avril avait lieu le championnat UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), compétition réservée au sport à l'école, effectué en dehors des heures de cours, une tendance qui gagne du terrain. Celle-ci se tenait à domicile au gymnase du Lion à Saint-Genis-Pouilly, avec plusieurs équipes garçons/filles représentées par les 8 collèges du Pays de Gex et de Bellegarde sur Valserine. Les finalistes de chaque groupe se sont qualifiés pour le prochain championnat départemental, qui se déroulera le 10 mai prochain à Ambérieu-en-Bugey, dont Thomas Desgris, jeune Saint-Genésien, qui va représenter son collège. Bravo pour leur combativité et leur engagement dans cette belle après-midi.

Action citoyenne : nettoyage de printemps

L'ambiance est toujours bonne lors de ce rendez-vous citoyen ! Samedi 8 avril, 80 personnes (associations, particuliers, élus, agents de la collectivité...) s'étaient réunies pour participer au nettoyage de printemps à Saint-Genis. Le sentiment est toujours le même : comment peut-on encore abandonner ses déchets dans la nature ? En quelques heures, une trentaine de sacs de 110 litres de déchets ont été ramassé : bouteilles, de nombreux mégots, canettes, papiers... En fin de matinée, les équipes se sont retrouvées pour partager un verre de l'amitié et une chasse aux œufs attendait les enfants dans le parc derrière la mairie. A la vue des paniers bien remplis, la chasse fut fructueuse. Merci à tous les participants pour leur mobilisation !

Abonnez-vous à la page Facebook de la ville !

Créée à l'été 2015, la commune dispose d'une page Facebook « Ville de Saint-Genis-Pouilly». Celle-ci complète les supports multi-médias déjà existants comme le site internet www.saint-genis-pouilly.fr, le magazine municipal d'informations « Trait d'Union », les vidéos YouTube des conseils municipaux, la newsletter et les panneaux lumineux.

Cet outil de communication incontournable permet à la ville de diffuser en temps réel : les actualités, les événements, les offres d'emploi, les parutions, les infos-travaux... Vous pouvez nous poser vos questions, réagir sur l'actualité, vous tenir informé des événements de la commune, partager vos idées et vos suggestions.
Pour nous suivre, c'est simple : il suffit d'avoir un compte Facebook, de rechercher la page «Ville de Saint-Genis-Pouilly » et de cliquer sur «J'aime»

N'hésitez pas à partager l'information sur votre profil ou à inviter vos amis à « aimer » la page !

La carte d'identité à portée de clic !

Dans le département de l'Ain, vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande de carte nationale d'identité.
Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.
Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : https://predemande-cni.ants.gouv.fr/ et saisir votre état-civil et votre adresse.
Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.
Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie !

ATTENTION
La pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier (avec les pièces justificatives).
En cas de renouvellement pour la perte ou le vol d'une CNI, **vous devez fournir un timbre fiscal de 25€**.

Pour toute information, Service Etat-civil au 04 50 20 52 50/etat.civil@saint-genis-pouilly.fr

Gestion des déchets : nouveau site Internet

Afin d'accompagner les Gessiens dans la gestion de leurs déchets, la Communauté de communes du Pays de Gex met en ligne un nouveau site, « **monservicedechets.com** ».
Développé par le groupe Suez, ce service a pour objectif de faciliter le quotidien des particuliers.
En renseignant son adresse, et grâce à un système de géolocalisation, l'utilisateur peut accéder aux jours de collecte, aux points d'apports les plus proches de son domicile ainsi qu'à toutes les consignes de tri de ses déchets. Des renseignements détaillés sur le fonctionnement des déchèteries, le compostage, l'espace réemploi sont également communiqués. Pour la facturation, un simulateur de calcul avec les grilles tarifaires correspondant à la redevance incitative sont disponibles. Des formulaires à remplir en ligne permettent à l'usager de faire soit une demande de service, de composteur, d'enlèvement d'objets encombrants ou de signaler un problème (dépôt sauvage), un emménagement ou un déménagement. Pour recevoir les informations et perturbations de service de la gestion de ses déchets, il suffit à l'utilisateur de s'inscrire à un système d'alerte pour recevoir les notifications par mail ou SMS. Pour utiliser ce service : www.monservicedechets.com

Les élections législatives

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 en France Métropolitaine. Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h au Centre Culturel Jean Monnet. Toutes les informations sur le vote par procuration sur www.service-public.fr
Plus d'informations par mail : etat.civil@saint-genis-pouilly.fr ou au 04 50 20 50 52

Les premiers « Warrior Games » du Pays de Gex

SAMEDI 17 JUIN DE 8H À 18H
Stade Lucien Vejux,
Il s'agit d'une compétition, sous forme d'épreuves le matin et d'une course d'obstacles l'après-midi, où la force, l'endurance et l'agilité de chacun seront mises à rudes épreuves ! Ces jeux ont bien sûr un aspect compétitif mais aussi convivial, où tout le monde est la bienvenue. Nous vous attendons nombreux à cet événement, parlez-en à vos amis, à votre entourage pour relever ce défi ensemble !
Pour d'informations, rendez-vous sur le site http://www.crossfittrinitial.com ou la page Facebook CrossFit Trinitial.

Ville de Saint-Genis-Pouilly
INFO TRAVAUX

Requalification du centre-ville

La ville réaménage son centre-ville pour améliorer la qualité de vie et le confort des habitants à partir du 3 juillet jusqu'au printemps 2018.
Durant les travaux, vos commerçants restent ouverts et accessibles. Ne les oubliez pas !

Vous avez une question, une doléance ou vous souhaitez un renseignement ? N'hésitez pas à nous contacter : 04 50 20 52 50 - service.technique@saint-genis-pouilly.fr

PRÉSENTATION DE LA SAISON 2017/2018

UNE SAISON SE TERMINE, UNE FORMIDABLE SAISON OÙ VOUS AVEZ ÉTÉ EXTRÊMEMENT NOMBREUX DANS LA SALLE DU BORDEAU. NOUS TENONS À VOUS REMERCIER BIEN VIVEMENT DE VOTRE FIDÉLITÉ ET DE VOTRE BELLE CURIOSITÉ. L'HEURE EST VENUE DE VOUS PRÉSENTER LA PROGRAMMATION 2017/2018 DU THÉÂTRE DU BORDEAU. ELLE SERA COMPOSÉE DE VINGT-CINQ SPECTACLES ALTERNANT DES SUJETS DRÔLES ET DRAMATIQUES, LÉGERS ET SÉRIEUX. DU THÉÂTRE, DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU CIRQUE, DE L'HUMOUR ET DU JEUNE PUBLIC. LA SAISON CULTURELLE SE VEUT VARIÉE ET SURTOUT ACCESSIBLE À TOUS.

Présentation de saison suivie d'un concert avec Vidala Jeudi 8 juin à 20h30

VIDALA tire son nom d'une forme musicale poétique issue du folklore argentin qui parle des grands espaces andins, de l'intime et de la solitude des êtres qui les occupent. Compagnons de route au sein de la formation SoulAÿrès depuis 2009, Séverine Soulayres au chant/guitare, Christophe Jacques à la guitare et Myriam Essayan aux percussions se réunissent à nouveau pour aborder le répertoire poétique et engagé d'auteurs latino-américains tels que Atahualpa Yupanqui, Violeta Parra, Víctor Jara, Ariel Ramírez, Julio Santos Espinosa, Daniel Viglietti... immenses figures chiliennes, argentines et uruguayennes.

Billetterie et réservations

Plusieurs solutions s'offrent à vous pour acheter des places à l'unité ou pour vous abonner (vous êtes abonné en choisissant 3 spectacles et bénéficiez d'un tarif préférentiel pour l'ensemble de la saison) :

- Au service culturel au 1er étage de la Mairie, l'équipe est à votre disposition pour vous conseiller du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.
- Prendre vos places par internet http://www.saint-genis-pouilly.fr/ rubrique en 1 clic

La billetterie ouvrira à partir du lundi 19 juin.

Organisez votre fête des voisins !

Chaque année, les Saint-Genésiens sont de plus en plus nombreux à participer à la Fête des voisins, avec le soutien logistique de la Ville. L'édition 2017, le 19 mai, se prépare maintenant.
Vous souhaitez perpétuer cette année encore le traditionnel repas de quartier entre voisins, vous souhaitez apporter votre touche à l'animation de votre quartier, de votre rue, de votre immeuble ... et partager un moment de convivialité avec vos voisins, vous êtes un nouvel arrivant et vous souhaitez faire connaissance avec votre voisinage.
C'est à vous de jouer ! Pique-nique, apéritif dînatoire, dîner... Le vendredi 19 mai, toutes les formules sont possibles. Laissez libre cours à votre imagination et à votre sens de la convivialité !
Pour préparer cette fête, la Ville de Saint-Genis-Pouilly vous accompagne en vous apportant le kit « Fête des voisins » auprès du service communication de l'Hôtel de ville (du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h).
Ce kit, gratuit, comprend des affichettes, des invitations pré-remplies, des badges, des tee-shirts, des ballons...

Plus de renseignements :
Tél. : 04 50 20 20 15
ou courriel : service.communication@saint-genis-pouilly.fr

La fin du mandat approche pour le Conseil Municipal Jeunes 2015-2017

« Deux ans, ça passe vite ! » C'est ce que disent les Conseillers Municipaux Jeunes élus en octobre 2015 au moment où la fin du mandat approche. Une fonction qu'ils ont exercée avec cœur et qu'ils quitteront à regret. Le Conseil Municipal Jeunes terminera en effet son mandat fin juin. L'occasion de faire le bilan de son action durant ces deux années où les membres du CMJ se sont beaucoup investis pour organiser des manifestations en direction des jeunes mais aussi des moins jeunes Saint-Genésiens. Du film sur l'environnement et le traitement des déchets à Saint-Genis-Pouilly, à la journée du téléthon, qui a permis de récolter 356 €, en passant par la pièce de théâtre sur le harcèlement scolaire, les Conseillers Municipaux Jeunes ont mené à bien plusieurs projets. Le Conseil Municipal Jeunes a également pris très à cœur son rôle représentatif lors des manifestations communales ou lors des cérémonies commémoratives où sa présence a été appréciée.

Venez assister à la dernière séance plénière du mandat, samedi 3 juin de 9h30 à 11h30 en salle du conseil municipal en Mairie.

1000 accompagnements de migrants par la Cimade du Pays de Gex

Depuis 8 ans la Cimade du Pays de Gex accueille chaque semaine à ses permanences et découvre avec eux les chemins de leurs régularisations administratives.

Du 19 au 21 mai, la Cimade du Pays de Gex sera en fête avec les réfugiés et vous invite :

- Vendredi 19 à partir de 19h, Centre Culturel Jean Monnet : Exposition, Danses Comoriennes et Boliviennes
- Samedi 20 à partir de 14h, Temple de Ferney : Accueil, 15h, Contes africains, dits par Tidiane Dioum, 17h, Concert de Philippe Ekéké, Chanteur Camerounais et 3 musiciens
- Dimanche 21, à partir de 12h30, Festival des 5 continents, Ferney : Brunch, Film, Rencontre/débat avec Geneviève Jacques, Présidente Nationale de la Cimade

L'association d'Entraide du Pays de Gex recherche des bénévoles pour renforcer son équipe « meubles »

EQUIPE D'ENTRAIDE PAYS DE GEX
RECHERCHE DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES

Si vous n'avez pas mal au dos, si vous pouvez vous libérer une demi-journée par semaine pour aider, vous serez accueillis avec reconnaissance en tant que bénévole par l'équipe d'Entraide du Pays de Gex. L'équipe réceptionne des meubles donnés par des particuliers, les stocke dans les locaux de l'association et les livre chez les personnes qui en ont besoin par l'intermédiaire des services sociaux.
Pour plus de renseignements, merci de contacter Madame Hayotte au 04 50 42 01 13, le soir après 20 heures.

EXPRESSION DES LISTES DU CONSEIL MUNICIPAL

LA MAJORITÉ

Dialogue et proximité

L'implication des habitants dans la vie de la commune est primordiale pour construire une ville pour tous et permettre à chacun de pouvoir exprimer son point de vue sur les projets collectifs. La municipalité privilégie par conséquent les rencontres directes avec la population, notamment par la mise en place de réunions de quartier organisées en pied d'immeuble. Véritables outils de la démocratie de proximité, elles permettent aux habitants d'échanger librement sur les projets d'aménagement, d'exprimer leurs besoins ou leurs mécontentements mais aussi de contribuer au débat politique et à la vie de la commune. La diversité des points de vue est une richesse, une force sur laquelle nous souhaitons nous appuyer.
Avec ces temps de rencontre, nous affirmons notre volonté de nouer une relation de confiance avec la population, de garder un contact régulier avec les habitants et d'encourager la participation active des citoyens à la vie locale.
Nous vous communiquerons les prochaines dates des réunions de quartier via les divers supports de communication de la Mairie.

Liste Un avenir pour tous

LA MINORITÉ

La minorité n'a pas fait parvenir de publication pour ce numéro

Liste Saint-Genis-Pouilly réveille-toi !

INTERCOMMUNALITÉ

Les mandats municipaux et intercommunaux sont à mi-mandat. Cela justifie un pré-bilan en particulier pour la Communauté de Communes du Pays de Gex pour tirer les conséquences des options et de son travail. En effet après avoir nié la démocratie municipale et avoir provoqué la politisation à outrance de la représentation des élus, il faut malheureusement constater l'affaiblissement du Pays de Gex.
Avec le département et les 6 conseillers départementaux de cette majorité, le bilan pour notre commune est désastreux. Suppression, dès le début du mandat de la subvention votée par leurs prédécesseurs de 5,7 millions d'euros pour la piscine de Saint-Genis-Pouilly.
Opposition au projet OPEN actualisé, avec la création de 500 à 700 emplois qui revitaliserait la zone de l'Allondon. La CCPG a refusé d'autoriser sur le Technoparc un ensemble de studios locatifs, au prix social, pour loger de nouveaux enseignants ou des remplaçants et autres salariés travaillant en France. Parallèlement, la communauté de communes vendait à 50 euros le m² des terrains pour faire un nouvel hôtel IBIS.
Les dossiers sur le prolongement de la ligne de Tram et le réaménagement du carrefour Porte de France sont en panne.
Ce qui est grave, c'est l'attitude de la CCPG et du département qui empêchent nos projets d'avancer pour favoriser, Val Thoiry et l'agrandissement des surfaces commerciales à Ferney et cela sans aucun respect des règles du SCOT.
La question que nous nous posons, quels sont les intérêts défendus ? La municipalité fera valoir les droits des habitants devant la justice.
Madame Chenu-Durafour a approuvé toutes ces décisions contre notre commune et nos propositions.
Ce qui sera encore plus grave est le devenir du Plan Local d'Urbanisme. Il concerne le domaine de l'habitat, du transport, de l'environnement ou encore de l'aménagement.
Compétence auparavant détenue par les communes, son élaboration deviendra intercommunale pour devenir Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUiH), valant aussi Programme Local de l'Habitat et Document d'Aménagement Commercial.
Un PLU intercommunal ne peut être que la traduction d'un projet politique partagé entre les communes. Il faut qu'il soit co-construit par la Communauté et les communes membres, communes dont les élus sont les seuls capables d'avoir une vision à long terme.
L'urbanisme ne doit pas être ressenti comme une charge pour la ville, mais plutôt comme l'opportunité d'une gestion maîtrisée de l'aménagement communal. Dès lors si cette réforme intercommunale est imposée, sans concertation, sans débat entre les élus et sans avis des conseils municipaux concernés, cela conduira inévitablement à des situations de blocage sur le terrain.
Aujourd'hui la CCPG impose avec le projet de territoire, un document qui n'a pas suivi la procédure normale d'un PLU, aucune concertation réelle ni enquête publique, alors qu'en sera-t-il demain ?
Habitants de Saint-Genis-Pouilly et du Pays de Gex soyons vigilants et ne nous laissons pas endormir.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 AVRIL 2017
LE CONSEIL MUNICIPAL A NOTAMMENT :

- Approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 mars 2017.
- Décidé, à l'unanimité, d'instituer le régime des astreintes dans la collectivité.
- Décidé, à l'unanimité, du maintien en 2017 des taux d'imposition de la fiscalité directe locale au niveau des taux communaux de l'année 2016.
- Accordé, à l'unanimité, sa garantie financière à la SEMCODA relative à la réalisation de 4 logements type PLS dans le programme « Villa Cérès » rue de la Faucille.
- Accordé, à l'unanimité, sa garantie financière à la SEMCODA relative à la réalisation de 17 logements type PLUS dans le programme « Villa Cérès » rue de la Faucille.
- Approuvé, à l'unanimité, le versement des subventions et participations aux associations présentées lors du conseil municipal pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs pour l'année 2017 :
  - Entre la Commune et l'Office Municipal des Sports de Saint-Genis-Pouilly et le versement de la subvention de 8 500 € au dit office.
  - Entre la Commune et l'Association Ain-Est Athlétisme et le versement de la subvention de 1 7 95 € à ladite association.
  - Entre la Commune et l'Association Arts Martiaux du Pays de Gex et le versement de la subvention de 1 930 € à ladite association.
  - Entre la Commune et l'Association Sportive Saint-Genis-Ferney-Crozet et le versement de la subvention de 17 975 € à ladite association.
  - Entre la Commune et l'Association Sportive du Collège Jacques Prévert et le versement de la subvention de 500 € à ladite association.
  - Entre la Commune et l'Association Saint-Genis Badminton et le versement de la subvention de 1 890 € à ladite association.
  - Entre la Commune et l'Association Cercle d'Escrime du Pays de Gex et le versement de la subvention de 810 € à ladite association.
  - Entre la Commune et l'Association Basket du Pays de Gex et le versement de la subvention de 1 800 € à ladite association.
  - Entre la Commune et l'Association Club Alpin du Pays de Gex et le versement de la subvention de 880 € à ladite association.
  - Entre la Commune et l'Association Judo Club de Saint-Genis-Pouilly et le versement de la subvention de 4 320 € à ladite association.
  - Entre la Commune et l'Association Odyssée et le versement de la subvention de 575 € à ladite association.
  - Entre la Commune et l'Association Rythmic Dance Academy et le versement de la subvention de 1 655 € à ladite association
  - Entre la Commune et l'Association Rugby Club CERN Meyrin Saint-Genis-Pouilly et le versement de la subvention de 1 150 € à ladite association.
  - Entre la Commune et l'Association Ski Club de Saint-Genis-Pouilly et le versement de la subvention de 8 030 € à ladite association.
  - Entre la Commune et l'Association Tennis Club de Saint-Genis-Pouilly et le versement de la subvention de 260 € à ladite association.
  - Entre la Commune et l'Association La Lyre Musicale de Saint-Genis-Pouilly et le versement de la subvention de 31 920 € à ladite association.
  - Entre la Commune et l'Association La Compagnie du Bord'Eau et le versement de la subvention de 12 940 € à ladite association.
  - Entre la Commune et l'Association Les Chevaliers de l'Oiseau et le versement de la subvention de 10 000 € à ladite association.
- Autorisé, à l'unanimité, le Maire à signer la convention liant la Commune et l'Association ECLAT et a autorisé la délivrance gratuite des cartes d'abonnement à la médiathèque des bénéficiaires de l'association.
- Autorisé, à l'unanimité, le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes du Pays de Gex pour constituer un groupement de commande concernant les travaux sur le réseau d'assainissement et d'eau potable dans le cadre du projet de requalification du centre-ville.

Le recueil des actes administratifs (délibérations et arrêtés du Maire) est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouvertures.

THÉÂTRE DU BORDEAU

ASSOCIATION CONVENTIONNÉE AVEC LA VILLE
COMPAGNIE DU BORD'EAU

Spectacle adultes
Histoires en avalanche

SAMEDI 20 MAI À 20H30 ET DIMANCHE 21 MAI À 17H30

Théâtre

Trois jeunes femmes se retrouvent dans un refuge en vue de fêter l'enterrement de vie de jeune fille de Martine, bientôt jeune mariée, étouffée par une mère omniprésente, qu'elles ont réussi à semer. Elles sont entourées de leurs hôtes, un couple haut en couleur et d'amants étranges dont la différence d'âge pose question.
Suite à une catastrophe, l'ensemble des convives n'auront plus d'autre choix que d'attendre les sauvetages. C'est ainsi qu'ils se mettent à raconter des histoires, des aventures ou expériences inoubliables de la vie. Treize comédiens vont vous faire découvrir l'épopée de la vie à tous les âges...

Tarifs : 8 € | 4 €

Spectacle des jeunes
D'aventures en aventures

SAMEDI 20 MAI À 16H30 ET DIMANCHE 21 MAI À 14H30

Théâtre

Nos jeunes vont vous faire découvrir des voyages étranges, voire impossibles ou des mondes de la différence vont s'entrecroiser.
Vous assisterez également à l'aventure d'une bande d'adolescentes qui va se retrouver coincée dans une grotte.
Pour terminer, une guerre s'achève à Yolé Tam gué là où des enfants sont seuls au monde. Comment survivre ? Ils décident de se séparer et de rapporter chacun quelque chose : un nuage, des fourmis, des graines, et même une montagne.

Tarifs : 8 € | 4 €

www.choeurclassiquepaysdegex.fr

Hors abonnement
Plein tarif : 18 €
Tarif abonné : 14 €
Tarif enfants moins de 16 ans : 10 €

De Mendelssohn à Bernstein
Chœur classique du Pays de Gex

MARDI 30 MAI À 20H30

Musique

Le Chœur classique du Pays de Gex propose avec ce concert un voyage inédit et rafraîchissant dans les univers musicaux de trois mélodistes et pianistes éminents : Félix Mendelssohn l'allemand, Carlos Guastavino l'argentin, Leonard Bernstein l'américain. Après une première partie consacrée à quatre pièces de Félix Mendelssohn, dont l'écriture vocale est fortement inspirée par la richesse d'un parcours confessionnel dans lequel il a puisé bon nombre de ses créations, le chœur nous emmène ensuite en Amérique latine. Avec ses 6 «chansons indiennes» ou «Indianas», Carlos Guastavino met en musique dans un style romantique luxuriant les textes de grands poètes argentins. Une symbiose parfaite de la tradition populaire et de la musique savante. Enfin, le public pourra vibrer sur les airs de West Side Story de Leonard Bernstein. Une musique toujours joyeuse, parfois romantique ou impertinente. Des chansons comme «Maria» ou «I feel pretty» à découvrir dans leur version chorale !

Réservations : Weezevent (référencer www.choeurclassiquepaysdegex.fr) Office de Tourisme 04 50 42 29 37

MÉDIATHÈQUE

CE MOIS-CI, DANS VOTRE MÉDIATHÈQUE

Brin de Poulettes par la Cie EPA

SAMEDI 13 MAI À 11H

Deux comédiennes musiciennes mettent leurs talents au service de deux poules pleines de vie et d'humour qui partagent un grain de folie, un moment de causette et s'inventent un poulailler sonore, ludique et contrasté où tout est rythme, tout est musique.
A partir de 18 mois, réservation obligatoire au 04 50 42 12 42

Café lecture

JEUDI 18 MAI À 18H

Venez partager vos «coups de cœur», découvrir des romans, des polars mais aussi des bandes dessinées et beaucoup d'autres pépites littéraires dans une ambiance conviviale autour d'un café (ou d'un thé !) en participant à notre club lecture.
Réservation au 04 50 42 12 42

Heure du conte

SAMEDI 20 MAI À 11H

Venez écouter les histoires tirées du sac de Mme Clouet.
À partir de 4 ans, réservation au 04 50 42 12 42

P'tit bout lit

SAMEDI 10 JUIN À 10H30
De 6 mois à 3 ans, réservation au 04 50 42 12 42

Tourne le monde par la Cie du Bazar au Terminus

SAMEDI 17 JUIN À 11H
Spectacle musicale à partir de 3 ans, réservation au 04 50 42 12 42
Au cœur d'un décor délicat, entre des mappemondes illuminées et des fleurs multicolores, le spectateur est invité à vivre une épopée musicale pleine d'émotions, un tour du monde dont il se souviendra longtemps.

Trouvez une boîte à livre près de chez vous

Dans le cadre de sa politique culturelle, le Ville de Saint-Genis-Pouilly souhaite mettre en place un réseau de boîtes à livres afin que le plus grand nombre puisse (re)découvrir le goût de la lecture. Favoriser les rencontres et les échanges autour du livre est un objectif essentiel de ce nouveau dispositif culturel. De quoi parlons-nous exactement ? Les boîtes à livres sont des petites bibliothèques de rue où chacun est libre d'emprunter et de déposer des ouvrages gratuitement.
Depuis quelques années, elles fleurissent sur tout le territoire français et partout ailleurs. Ce phénomène mondial consiste à faire circuler, « voyager » les livres auprès du plus grand nombre et de leur offrir une seconde vie. Trois boîtes à livres investiront différents espaces de la ville : aire de jeux à proximité de la résidence seniors, kiosque Jean-Jacques Rousseau et au lycée International.

Programme de la Fête de l'Oiseau

LA FÊTE DE L'OISEAU EST LA PLUS ANCIENNE FÊTE TRADITIONNELLE DE SAINT-GENIS-POUILLY. DURANT 4 JOURS, LA FÊTE FORAINE ET DIVERS SPECTACLES ANIMENT LA PLACE JEAN MONNET. LE DIMANCHE, UN GRAND CORSO FLEURI TRAVERSE LA VILLE, ACCOMPAGNÉ DE NOMBREUSES MUSIQUES. CETTE ANNÉE, LA 67ÈME ÉDITION DE LA FÊTE DE L'OISEAU PRENDRA SES QUARTIERS DU VENDREDI 2 AU LUNDI 5 JUIN 2017.

VENDREDI 02 JUIN

A partir de 18h : Buvette
et dès **19h** : Restauration (coquelets frites).
Animation par DJ Ludo.

SAMEDI 03 JUIN :

10h30 : à l'Espace République, Chasse à l'oiseau pour les enfants.
15h : Ouverture Officielle de la fête foraine.
19h : Réception du Roi, à la salle Boby Lapointe.
22h : Retraite aux flambeaux (distribution à partir de 21h30) depuis l'Espace République vers le Centre Culturel Jean Monnet, accompagnée de la Guggenmusik les Bedzules de Prilly, la banda Desperados et les Rex'Podingues.
A partir de 14h : Ouverture de la Buvette
et **dès 19h :** Restauration.
Soirée animée par l'Orchestre Replyck'.

DIMANCHE 04 JUIN

10h : Aubades de quartiers avec les Pipes & Drums de Genève, la banda Desperados, la Guggenmusik les Bedzules de Prilly, l'Echo de l'Hermitage, le groupe Fanfarasons, les Rex'Podingues.
11h : Cérémonie commémorative, suivie d'un apéritif offert par la mairie, discours du Maire et du Président des Chevaliers de l'Oiseau.
A partir de 14h : Ouverture de la buvette et petite restauration.
15h : Corso Fleuri : Défilé de chars et de musiques dans les rues de Saint-Genis.
17h30 : Podium des musiques du défilé.
A partir de 19h : Restauration.
Soirée animée par le Groupe Heaven Wings.

LUNDI 05 JUIN

16h : Tir à l'Oiseau pour le Roi et le Roitelet, au stade de foot Lucien Véjux.
18h30 : Concert de la Lyre Musicale de Saint-Genis-Pouilly, au Centre Culturel Jean Monnet.
19h15 : Proclamation du nouveau Roi et du Roitelet suivie d'une aubade et d'un apéritif.
A partir de 18h : Ouverture de la Buvette
19h : Restauration.
Soirée animée par le Groupe Heaven Wings.

Retrouvez le programme complet de la Fête sur le site web www.chevalier-de-l-oiseau.org

Marché de la commune
Les mercredis de 7h à 13h
Parking Jean Monnet

Une alimentation équilibrée avec l'intervention de Mme Julliard diététicienne
Mardi 9 mai de 14h à 15h30
Salle Boby Lapointe

Brin de Poulettes par la Cie EPA
Spectacle petite enfance
Samedi 13 mai à 11h
Médiathèque G.Sand
À partir de 18 mois, réservation obligatoire au 04 50 42 12 42

Café-Lecture
Jeudi 18 mai à 18h
Médiathèque G.Sand
Réservation au 04 50 42 12 42

Fête de la Cimade
Exposition, Danses Comoriennes et Boliviennes
Vendredi 19 mai à partir de 19h
Centre Culturel Jean Monnet

Fête des voisins
Vendredi 19 mai
Quartiers de la ville

Heure du conte
Samedi 20 mai à 11h
Médiathèque G.Sand
À partir de 4 ans, réservation au 04 50 42 12 42

Musique & patrimoine
Concert – Chœur classique
Samedi 20 mai à 20h
Eglise de Pouilly

Compagnie du Bord'Eau
D'aventures en aventures/Spectacle des jeunes
Samedi 20 mai à 16h30 - Dimanche 21 mai à 14h30
Histoires en avalanche/Spectacle des adultes
Samedi 20 mai à 20h30 - Dimanche 21 mai à 17h30
Théâtre du Bordeau

Vide-greniers de Printemps
Dimanche 21 mai de 8h à 19h
Centre Culturel Jean Monnet
Renseignements à l'office de tourisme ou au 04 50 42 29 37

De Mendelssohn à Bernstein
Chœur classique du Pays de Gex
Mardi 30 mai à 20h30
Théâtre du Bordeau

Présentation de la saison culturelle 2017/2018
Suivie d'un concert avec Vidala
Jeudi 8 juin à 20h30
Théâtre du Bordeau

Musique et danse traditionnelle d'Afrique
Dimanche 11 juin de 14h à 16h
Kiosque Jean-Jacques Rousseau

Warrior Games
Samedi 17 juin de 8h à 18h
Stade Lucien Véjux

SORTIES, ÉVÉNEMENTS, ACTUS...
Ne ratez plus l'info !
Inscrivez-vous à la lettre d'information électronique de la ville par mail à service.communication@saint-genis-pouilly.fr

Votre avis nous intéresse :
Faites-nous part de vos remarques, suggestions et non réception du journal municipal, en écrivant au service communication :
94, avenue de la République - 01630 Saint-Genis-Pouilly - 04 50 20 52 50 - service.communication@saint-genis-pouilly.fr